

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Présentation du service

Géré depuis fin 2000 par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, le portage de repas est un service à la carte proposé à ses communes membres.

Destiné aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes, il est assuré quotidiennement par une équipe de 3 personnes et peut être adapté à des régimes spécifiques : *sans sel, sans sucre* ...

Ce service est conçu pour vous simplifier la vie tout en vous permettant de maintenir vos contacts avec l'extérieur.

Dans ce but, *volontairement*, le pain et la boisson ne sont pas inclus.

Il n'y a aucune obligation de durée et de fréquence.

Pour plus d'informations
02 31 69 69 90

Important, en plus des livraisons, une écoute attentive ainsi qu'une surveillance sur l'environnement de la personne est assurée. Les proches sont avertis en cas de problème rencontré. Une aide de l'APA et une réduction d'impôt sont possibles sous certaines conditions.

Renseignements au CLIC : 02 31 41 41 90

PLATEAU-REPAS

Fonctionnement

Un plateau-repas est conçu pour deux repas, midi et soir. C'est avec le plus grand soin que les valeurs gustatives, nutritives et diététiques sont respectées. Les plateaux sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré.



Les barquettes sont à usage unique,



étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation (DLC).

Les repas sont composés de 7 éléments : Potage, Entrée, Viande ou

Poisson, Légumes, Fromage, Laitage, Dessert. Il y a un menu différent par jour, avec un choix complémentaire si le produit ne convient pas.

Une **fournette** peut être prêtée **gratuitement** pour remettre en température les plats pour les personnes ne disposant pas de micro-ondes ou si l'utilisation d'une gazinière s'avère dangereuse.



LIVRAISON & TARIFS

Le service s'adapte à chaque situation pour définir la fréquence. Il n'y a aucune obligation dans le nombre de repas ou dans la durée.

La livraison dans les communes du Pays de Falaise s'effectue 3 fois par semaine :

- le **mardi** : livraison des repas du mardi et du mercredi
- le **jeudi** : livraison des repas du jeudi et du vendredi
- le **samedi** : livraison des repas du samedi, du dimanche et du lundi

La livraison pour la ville de Falaise s'effectue 3 fois par semaine :

- le **lundi** : livraison des repas du lundi et du mardi
- le **mercredi** : livraison des repas du mercredi et du jeudi
- le **vendredi** : livraison des repas du vendredi, du samedi et du dimanche

Prix d'un plateau repas

A titre indicatif au 1er mai 2012 :

- **8,30 €** pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- **9,40 €** pour les habitants des communes avoisinantes extérieures (Le prix peut être revu annuellement par le conseil communautaire).

NOUVEAU ! Service à la carte

Possibilité d'un composant supplémentaire (prix entre 0,60 et 1,80 €).
Et possibilité du plat principal mixé.